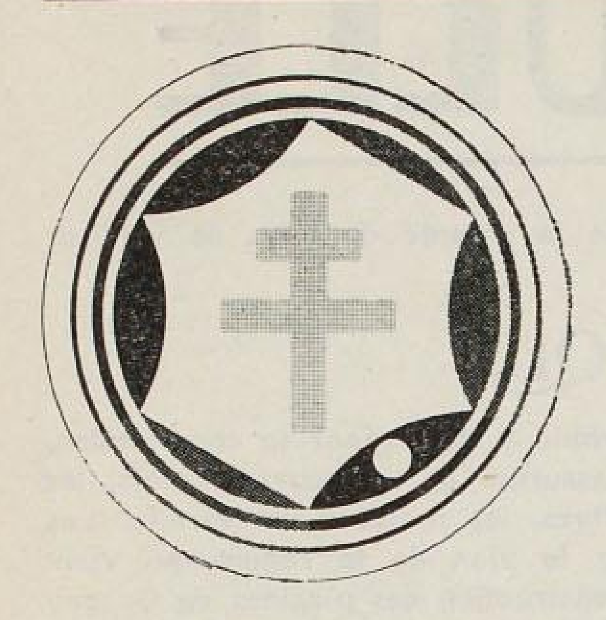


Vème REPUBLIQUE

Jean BOINVILLIERS



Votre député travaille pour vous

Né en 1921, Jean Boinvilliers rejoint le général De Gaulle à Londres dès juin 1940 et s'engage à 19 ans dans les Forces Françaises Libres. Il participe à la campagne du Tchad avec le général Leclerc et termine la guerre dans la 2e D.B.

Il est capitaine de réserve, décoré de la Croix de Guerre et de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

Il est marié et père de 4 enfants.

Elu député du Cher en 1958, il est maire de Brinon-sur-Sauldre depuis 1959. Il fait partie de la Commission des Affaires Culturelles Familiales et Sociales de l'Assemblée Nationale et fut directeur du journal « La Nation » de 1962 à 1966.

Réélu député en 1962, il est Président du Comité départemental d'Expansion Economique du Cher depuis 1965.

Pour les élections législatives de 1967, c'est M. Pierre Jacquet, professeur au Lycée de Vierzon qui est son suppléant.

Chères Electrices, Chers Electeurs,

En novembre 1962, vous m'avez fait l'honneur de me réélire à l'Assemblée Nationale pour y représenter et y défendre les intérêts de notre circonscription.

Il y a donc plus de huit ans que je suis votre député et je me suis toujours efforcé d'accomplir avec conscience la mission que vous m'avez confiée.

8 ANS AU SERVICE DE LA CIRCONSCRIPTION

J'ai voulu aussi rester constamment au contact avec vous. C'est pourquoi nombreux sont ceux qui ont fait appel à moi, soit à l'occasion des permanences que je tiens, soit en venant me voir à Brinon, soit en m'écrivant. J'en faisais le compte récemment, chacun ayant une fiche résumant son cas, ils sont plus de 3.500, ceux qui ont eu quelque chose à demander à leur député. Oh, que l'on ne se méprenne pas, il ne s'agit pas de faveurs ou de passe-droits : dans la quasi-totalité des cas, il s'agit simplement de leur droit, en face de certaines administrations qui quelquefois les « oublient » ou prennent leur temps pour étudier les cas qui leur sont soumis. Les élus locaux savent qu'ils peuvent aussi compter sur moi. Nombreux sont les maires avec lesquels j'ai collaboré, quelquefois efficacement, à l'étude et à l'aboutissement des dossiers intéressant les projets en cours pour leurs communes.

8 ANS AU SERVICE DE LA NATION

J'ai tenu à aider ainsi dans toute la mesure de mes moyens tout en poursuivant ma tâche sur le plan national : discussion du budget, rapports devant les commissions, contrôle parlementaire, interventions à la tribune. Ces interventions sont d'ailleurs souvent le meilleur moyen de faire entendre notre voix à Paris dans les cas graves. (C'est ainsi par exemple, que le projet de construction de l'hôpital-hospice de Sancerre a pu sortir, quand le Ministre a appris l'affolant état des barraques de l'hospice).

A VOUS DE JUGER

Le 5 mars, je vous demande de me renouveler votre confiance. Vos suffrages me diront si j'ai bien rempli le mandat que je tenais de vous et si je dois poursuivre mon action.

Suppléant : M. Pierre JACQUET

M. Pierre Jacquet, né le 3 août 1922 à Vierzon, fit ses études primaires à l'Ecole des Ponts, à Vierzon, ses études secondaires au Lycée Alain-Fournier, à Bourges (le Lycée de Vierzon n'existait pas encore), puis ses études supérieures au Lycée Louis-le-Grand à Paris, et à la Sorbonne.

Licencié d'Anglais, diplômé d'Etudes Supérieures, il enseigna 2 ans au Lycée Alain-Fournier avant d'être nommé en octobre 1946, professeur d'Anglais au Cours Secondaire de Vierzon, devenu maintenant Lycée nationalisé.

C'est donc la vingt-et-unième année que M. Jacquet exerce à Vierzon ses fonctions de professeur d'une manière qui lui vaut l'estime des Vierzonnais de tous les âges et de tous les milieux.

M. Jacquet est marié, sa femme est directrice d'Ecole Maternelle à Vierzon.

AVEC DE GAULLE

En 1965, la France a réélu le Général de Gaulle Président de la République. Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Vᵉ République.

IL FAUT MAINTENANT ÊTRE LOGIQUE

SUR LE PLAN NATIONAL :

Seule une majorité Vᵉ République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre :

— parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options ;

— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

LA PAIX que la France connaît, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939, qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

L'INDEPENDANCE, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et Politique.

LE PROGRES, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre y compris les enfants inadaptés, de donner à la Jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, de développements des loisirs, d'échange internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des vieux.

Comment a été battu le communiste en 1962

N'oubliez pas que le 25 novembre 1962 ce sont vos votes boqués sur mon nom qui ont fait échec au candidat communiste de l'époque. Ce dernier a changé mais le péril demeure : il ne faut pas qu'un député communiste représente la Circonscription Vierzon - Sancerre - Sologne à l'Assemblée Nationale.

SUR LE PLAN LOCAL :

Je me propose en liaison avec les élus locaux et grâce aux excellents rapports que j'entretiens avec les hommes responsables du gouvernement et des administrations centrales et préfectorales, de faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Vᵉ République.

Ainsi, nous continuerons ensemble à développer la construction, les installations d'usines qui assurent de meilleurs emplois, les installations scolaires et sportives, les maisons de retraite. Les toutes dernières décisions sur le plan de la région qui viennent d'être acquises pour la construction des piscines de Graçay et de Mehun, pour la réalisation de la maison de retraite de Mehun, sont un bon présage pour les démarches en cours concernant la nouvelle cité de Saint-Doulchard ou les projets divers de la ville de Sancerre.

D'un point de vue électoral, vous ne voulez pas être représenté par un député communiste. Il y a cependant un risque grave pour que cela arrive si chacun de vous ne fait pas l'effort de venir voter dès le premier tour pour son député.

Tout le monde le sait si bien que le candidat communiste lui-même affirme sur ses affiches qu'il est le seul parmi les candidats qui puisse faire échec à ma réélection. Dites le autour de vous.

IL N'Y A PAS D'ALTERNATIVE

En face de la majorité cohérente de la Vᵉ Répubique, des oppositions sont incapables de s'entendre pour gouverner, elles sont unies pour détruire ce qui existe mais elles ne peuvent pas construire. Si elles l'emportaient la France retomberait dans l'ornière dont de Gaulle l'a tirée.

VOUS NE LE VOULEZ PAS

Jean BOINVILLIERS

DEPUTE SORTANT

Maire de Brinon-sur-Sauldre

Croix de Guerre 39-45

REMPLAÇANT EVENTUEL

Pierre JACQUET

Professeur au Lycée de Vierzon

votez stabilité



votez majorité

Dès le 1ᵉʳ tour

VOTEZ Jean BOINVILLIERS

S.P.B. - SANCERRE

VU LE CANDIDAT :